CONSEIL COMMUNAL D'AVENCHES

Commission des finances

Préavis municipal No [109/2026] « Route de Misery à Oleyres Mesures urgentes de sécurisation »

Au Conseil communal d'Avenches

Monsieur le Président,Mesdames et Messieurs les Conseillers,

La commission des finances (CoFin) s'est réunie à la salle «1753» de l'Hôtel de ville le mercredi 28 janvier 2026 à 19h30 afin de débattre du préavis susmentionné. Elle était composée de Messieurs Nathan Lüthy président, Samuel Apothélos, Jean-Pierre Jost, André Mäder, Grégory Meirsschaut, Cédric Michoud et David Gallay, rapporteur. Madame la syndique Laure Ryser, Dicastère des finances, était également présent afin de présenter le préavis. Nous la remercions pour ses explications et réponses fournies.

La Municipalité sollicite l'approbation du Conseil communal pour la rénovation et sécurisation de la première partie de route Oleyres-Misery. Un deuxième préavis sera présenté dans le courant de l'année pour la 2e partie de la route. La CoFin reconnaît l'importance de la sécurisation de cette route également empruntée par des familles lors de leurs promenades. Les montants soumis correspondent au prix du marché. A noter, la Commune pourra bénéficier d'une subvention cantonale de 70 % sur les coûts liés aux mesures de sécurisation.

Conclusion

La CoFin estime que ces travaux sont nécessaires et que leurs coûts sont adéquats.

Après délibération, la commission des finances soutient à l'unanimité le préavis et propose au conseil d'accepter les conclusions municipales telles que présentées, à savoir :

- **1) D'autoriser la Municipalité à mettre en œuvre les mesures urgentes de sécurisation et au réaménagement de la chaussée, pour un montant de Fr. 141'000.-.**
- **2) D'autoriser la Municipalité à recourir à l'emprunt dans le cadre du plafond d'endettement pour financer ce montant de Fr. 141'000.-.**

Veuillez agréer, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, nos salutations distinguées.

Avenches, le 05 février 2026

Au nom de la commission des finances :

David Gallay, rapporteur